

Retour sur la conférence-débat : 1995 en Limousin... 30 ans après

Celle-ci s’est déroulée en trois temps :

- Une présentation du climat social général en Limousin dans l’année 1995, avant la grève, à partir d’une relecture de la presse locale de l’époque : l’Echo du centre (principalement) et le Populaire du centre.
- Une présentation synthétique des entretiens sur le mouvement en Limousin et le ressenti des militant-e-s interviewé-e-s.
- L’approche nationale par Bernard Thibault alors Secrétaire général de la fédération CGT des cheminots.

Ces interventions ont été suivies d’un débat avec la salle entre les acteurs locaux et Bernard Thibault.

Sur les luttes sociales durant l’année 1995 en Limousin.

Marc Vergne qui a travaillé sur la presse locale souligne les grèves pour l’emploi dans le secteur privé à TRT/ Brive, au GIAT à Tulle et dans l’industrie textile. Il relève l’importance des mobilisations dans le secteur public pour le préserver et l’améliorer.

Début 1995, le conflit des cheminots pour le maintien de la ligne Limoges - Angoulême. Toutes les catégories de métier de la SNCF sont mobilisées.

Des luttes ont lieu contre la fermeture des classes dans l’Education Nationale et, au printemps un très lourd conflit oppose les agents d’EDF-GDF à leur direction. La qualité du service public et les conditions de travail des agents sont aussi au cœur des conflits des personnels des PTT, receveurs et agents des centres de tri comme pour les personnels des organismes sociaux.

Les entretiens sur le mouvement social et les grèves de 1995.

Pour les cheminots à Limoges, le mouvement débute un jour avant le mot d’ordre national de grève.

Le contrat de plan Etat-SNCF prévoyait la suppression de 31 postes au Puy Imbert.

Lors de la réunion des délégués du personnel avec la direction sur le site de la direction régionale, le 23 novembre 1995, les cheminots de tous les métiers de la SNCF envahissent les locaux pour protester contre cette suppression. C’est par cet acte de solidarité que commence le mouvement.

Le jour suivant les bâtiments sont fermés. Une clef est remise au directeur, l’autre est gardée par les grévistes.

Les grévistes s’organisent pour protéger

l’outil de travail, faire tourner les machines et particulièrement pour la surveillance des colis de Noël de la Sernam.

Avant les défilés, dans des manifestations d’ampleur, des salariés grévistes se dirigeaient dans les entreprises et services publics de Limoges pour entrer en contact avec les salarié-es.

La poursuite de la grève est décidée chaque jour en Assemblée générale à bulletins secrets. Chacun expérimente la démocratie.

Le bilan des luttes fait par les personnes interviewées porte essentiellement sur la casse du statut de cheminot, sur la casse de la SNCF fragmentée désormais en cinq entreprises.

Les débats lors des entretiens collectifs ont trait à la grève dite « par procuration ». Les salarié-es du secteur privé, qui avaient déjà vu remettre en cause leur droit à la retraite, comme les personnels des organismes sociaux ont eu des difficultés à se mobiliser et à s’associer au mouvement.

En Corrèze le mouvement solidaire interprofessionnel a fortement marqué les personnels de l’hôpital de Brive, de l’Education Nationale, de la SNCF.

A l’hôpital de Brive et de Tulle, le mouvement est très suivi grâce à une importante mobilisation militante.

Au centre de tri postal, le piquet de grève est suivi, c’est un combat aussi pour les jeunes.

A l’Education Nationale, les personnes interviewées regrettent que les manifestations ne soient pas plus importantes.

Pour le cheminot interviewé « *21 jours de grève ont permis de faire reculer de 20 ans les atteintes au statut...* », la filialisation du SERNAM a été « *mise de côté* ». Le souvenir est celui « *d’une belle ambiance pour tous.* »

Intervention de Bernard Thibault :

1995 est le fruit d’un long processus. L’avenir de l’entreprise publique était en jeu avec le contrat de plan. La CGT avait obtenu 50 % des voix aux élections professionnelles alors que depuis 10 ans « on » souffrait du tout TGV. La SNCF récupérait l’argent produit par le Train à Grande Vitesse au lieu d’abonder les budgets pour les autres lignes de l’entreprise publique. Il fallait sortir le débat de l’entreprise car la SNCF appartient à la nation. Les actions se sont faites avec les associations d’usagers et les élus.

60 % des articles de presse étaient favorables au plan Juppé et la réforme des régimes spéciaux était présentée comme

une mesure de justice sociale !

Les enseignements de ces grèves victorieuses : rien n’est jamais écrit d’avance.

Il faut qu’on ait les moyens de nos objectifs et cela passe par la confiance entre base et direction nationale du syndicat.

L’implantation et l’organisation du syndicat sont primordiales ; c’est un des enseignements du mouvement de 1995. La structuration syndicale CGT est construite à partir des bassins d’emploi alors que l’organisation SNCF est faite sur la base des métiers, cela a été un apport essentiel pour la mobilisation.

La parole à la salle :



Les nombreux participants à cette conférence ont complété les témoignages. Nous retiendrons les témoignages de Jean-Paul, ouvrier d’État sur la base de Romanet à l’époque pour qui le mouvement social de 1995 a permis de faire pression sur les dirigeants qui voulaient fermer la base et muter les ouvriers d’État.

Sandrine, jeune travailleuse en CDD en 1995, témoigne de l’unité, de la confiance des anciens en la jeunesse. Elle voyait d’un bon œil les manifs en dehors du temps de travail, vu son statut.

Marc Dumond

Un numéro spécial de Mémoire active sera consacré à ce mouvement. Il reviendra sur le contexte général en Limousin, sur les entretiens réalisés par Marc Dumond et Michel Vauray auprès des cheminots, acteurs principaux du mouvement, auprès des camarades des organismes sociaux et de mines-énergie et par Yvette Vigne auprès des acteurs corréziens.

Les archives de l’UD seront mises à contribution pour ouvrir sur les mobilisations interprofessionnelles, les intersyndicales et les manifestations qui sont d’autres caractéristiques importantes de cette lutte historique dont il reste beaucoup d’enseignements à tirer.

Mémoire active : Brèves n°23 - 24 rue Charles Michels - 87000 Limoges

ihs-cgt.limousin@orange.fr - 05.55.32.12.77

Directeurs de publication : Marcel Farjaudon, Georges Châtain

La réalisation de ce numéro a été permise avec le soutien :



Mémoire Active

N° 23 Mai 2026 : Brèves de l’Histoire Sociale en Limousin



Assemblée générale du 26 mars 2026...

L’assemblée générale de l’IHS s’est tenue le 26 mars 2026 au Conseil départemental de la Haute-Vienne.

Elle a réuni plus de 40 participant-e-s, avec une progression du nombre de camarades actifs des organisations CGT, territoriaux notamment, même si la participation des collectifs militants reste trop limitée au regard de nos ambitions d’élargissement de notre activité en direction des militant-e s et adhérent-e-s CGT.

S’il y a eu échanges et débats sur l’initiative à avoir pour les 90 ans de la Maison du peuple, trop de questions n’ont pas conduits aux échanges espérés qu’il s’agisse de la situation générale développée dans le rapport moral ou des autres propositions de travail. Il reviendra donc au conseil d’administration nouvellement élu d’y revenir.

Après l’assemblée générale statutaire où quitus a été donné à la direction sortante, plus de 70 ami-es camarades se sont retrouvés pour la conférence-débat avec Bernard Thibault sur : **1995 en Limousin... 30 ans après.**

Extraits rapport moral

« J’avais espéré ouvrir notre AG sur d’autres nouvelles que celles de la victoire de la droite à Tulle et Limoges. D’autres commenteront et analyseront le résultat de ces élections et, espérons-le, en tireront les enseignements sur les responsabilités des uns et des autres mais il reste un constat incontestable, celui de l’avancée continue de l’extrême droite.

En 2024, Sophie Binet tirait la sonnette d’alarme dans sa préface à la publication du programme du Conseil National de la Résistance, « **il est minuit moins le quart** », aujourd’hui, il est minuit moins quoi ? (...)

Le danger FN s’affirme chaque jour davantage ; il touche toutes les strates de la société, toutes les régions même si des résistances existent et se créent ici et là.

Les idées « *libertariennes* » avancent inexorablement, Trump et sa politique en étant les promoteurs les plus caricaturaux.

En 2007, Denis Kessler, vice-président du MEDEF avait annoncé sa campagne de remise en cause des acquis du CNR*, aujourd’hui c’est à tous les niveaux, internationaux comme nationaux, que les garde-fous, les dispositifs construits après la guerre de 1945 au nom du « **plus jamais ça** » sautent. La loi du plus fort devient la règle et ce qui fait société, règles pour le vivre ensemble, est considéré comme un frein à la liberté.

Ainsi en est-il au plan international de l’ONU avec ses conséquences sur les droits des peuples durablement menacés par les destructions et la déstructuration des sociétés. Comment ne pas faire le parallèle avec la Société des Nations (SDN) dans les années 30 ?

Je ne reviendrai pas sur la situation internationale, la CGT s’exprime régulièrement sur celle-ci : Palestine, Cuba, peuple iranien, Ukraine,... ni sur l’analyse des élections qui relève de la responsabilité syndicale. Je m’en tiendrai aux questions qui sont de notre champ d’intervention : redonner sens à la bataille des idées.

Notre IHS, créé en 1983, a comme objectif la reconnaissance de l’histoire sociale, celle des travailleuses, des travailleurs, salarié-es qui, par leur travail, sont les producteurs de richesses. La valorisation de cette histoire et, pour cela, la préservation des écrits, témoignages de la vie des organisations que les salariés, les citoyens se sont données sont essentielles. Ce sont leurs archives d’hier et d’aujourd’hui qui font preuve contre les fake-news et autres contrevérités.

* Conseil National de la Résistance



www.facebook.com/IHSLimousin

www.facebook.com/ihsctg

www.ihs.cgt.fr

Rappeler le préambule des statuts de la CGT revisités en 1995 dans le contexte de remise en cause du sens du collectif et des solidarités prend tout son sens dans ce combat.

« Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société. (...) la CGT agit pour que prévalent dans la société les idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité et de solidarité (...)

Elle agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions. »

Les théoriciens de l'extrême droite s'approprient la pensée de Gramsci sur l'importance de la culture. Cela se vérifie au quotidien, les milieux d'affaires Bolloré et consorts ont investi massivement les moyens de communication et d'information. Tous sont impactés : Radio, télé, presse, éditions et réseaux sociaux sans oublier la création d'écoles de formation de cadres politiques, d'établissements scolaires qui bafovent les principes républicains et d'entreprises culturelles à l'image du Puy du fou. Stérin est le fer de lance de cette stratégie avec son projet Périclès : « *Patriotes Enracinés, Résistants, Identitaires, Chrétiens, Libéraux, Européens, Souverains* ».

Autant de vitrines qui se traduisent par l'infusion du poison de la pensée fasciste (à l'image d'un Trump). L'inversion des valeurs est à l'œuvre et tous sont frappés ! Les antisémites d'hier deviennent les chantres d'Israël. Leur refus de la pensée critique impose comme une exigence démocratique leur liberté d'expression : « *on ne peut plus rien dire* ».

La dénonciation du « workisme » (vidé de son sens, à savoir une vigilance critique sur les discriminations) illustre cette inversion des rôles qui permet aux agresseurs de se présenter comme victimes.

En accaparant l'invocation de la liberté d'expression, l'extrême droite s'efforce de dissuader les efforts de contrecarrer son entreprise de haine fondée sur le mensonge. Elle transforme la liberté d'expression en slogan pour couvrir des propos qui n'ont rien à voir avec elle et délégitime les règles juridiques qui l'encadrent.

A noter que cette exigence de « *liberté d'expression* » ne vaut pas pour tous dans cette bataille idéologique menée par le capital international, ainsi en est-il du procès en diffamation instrumentalisé par « *ETHIC*⁽¹⁾ » à l'encontre de Sophie Binet et de RTL qui a diffusé l'interview pour avoir dénoncé « *les rats qui quittent le navire* ».

Cette revendication « *de liberté d'expression* » s'accompagne d'un arsenal langagier « *novlangue* » pour décrédibiliser les actions et idées adverses. Si Trump supprime les mots, censure les images, d'autres parlent de :

- « plan de sauvegarde pour l'emploi »,
- « de résilience » (on responsabilise l'individu victime de ses échecs pour qu'il renaisse de ses cendres),

- « de qualité de vie au travail » (alors que les accidents et maladies professionnelles augmentent) sans oublier les méthodes de management qui, au nom de l'individu, détruisent les collectifs de travail...

Sur le plan social, « *le grand remplacement* » s'impose au nom d'un roman national, d'une réécriture de l'histoire, jouant sur la peur de l'autre, de la différence. De fait, cette réécriture illustre la société promue par le fascisme, sur des présupposés imaginés niant la réalité du pays⁽²⁾.

De la même manière le principe de laïcité et la loi de 1905 sont vidés de leur sens, du droit pour chacun de croire ou pas, en dehors de toute lien avec l'État, la laïcité devient facteur de marginalisation, de rejet, particulièrement pour une religion et pourtant toutes sont frappées par l'extrémisme. Jamais les soutanes et cornettes n'ont été interdites dans l'espace publique !

C'est aussi au nom de la laïcité et de la neutralité qu'une inspectrice d'académie interdit aux élèves de participer à un chant choral des « *Mains d'or* » dans le cadre de la solidarité avec des ouvriers licenciés qui sont leurs parents.

Les repères se perdent. Cette inversion des valeurs se traduit par la dédramatisation de l'extrême droite qui devient fréquentable et la diabolisation de LFI qui devient « ennemi n°1 ». La mort d'un jeune fasciste a permis à l'extrême droite de s'engouffrer dans la faille. Et, on a eu à l'Assemblée nationale la même minute de silence pour Lionel Jospin que pour un jeune nazillon. Comment ne pas perdre le sens des valeurs dans ce contexte ! (...)

Le vivre ensemble construit par une démarche de débat, même conflictuel, appuyé sur le respect de l'autre sont les valeurs de la CGT « *ouvert à toutes les diversités, riche des différences d'opinion, le syndicalisme dont l'ambition est d'être solidaire, uni et rassembleur, constitue pour les salarié-es un moyen essentiel pour relever les enjeux contemporains.*

La CGT attachée aux principes fondateurs du syndicalisme confédéré et interprofessionnel, œuvre au rassemblement de tous les salarié-es dans leur diversité, à l'unité du mouvement syndical national, européen et international... »

Ces principes, l'IHS, à la mesure de son statut d'association, les fait siens.

Plus que jamais nous avons, comme d'autres associations partageant les mêmes valeurs, une responsabilité pour combattre des politiques qui nient toute humanité.

Il nous faut à notre mesure agir et, pour cela, ouvrir des perspectives et apporter notre pierre aux luttes pour un autre avenir et notre terrain c'est l'histoire sociale. »

La deuxième partie du rapport moral revient sur les propositions de travail.

Archives : voir ci-contre

Mémoire Active : voir Mémoire Active n°50

Si sa lecture est sans doute effective pour les adhérent-es et adhérents individuel-les, il en est autrement pour les adhésions collectives si nous en jugeons aux tas sous plis qui encombrant les placards.

Cela nous renvoie à ce questionnaire : qu'en est-il de la perception de l'IHS par les organisations CGT, au-delà du capital sympathie ?

Pour le 130^{ème} anniversaire nous avons réalisé deux « 4 pages » sur la création de la CGT, avec un objectif : contribuer à la formation syndicale, quel usage en est fait ?

l'IHS national a initié une collection « Repères » sur des questions d'actualité : « l'extrême-droite, agir pour la paix, l'État contre les syndicalistes ». Fait-elle partie de la bibliothèque des militant-es ?

Outre les propositions de travail pérennes, archives et Mémoire Active, il est proposé :

- **un travail de recherche** : à partir des archives de l'UD nous avons identifié un fond important sur l'activité CGT en direction des jeunes des années 60 au début des années 80. Nous proposons de travailler sur ces archives en lien avec le projet de colloque 2027 de l'IHS national sur « jeunesse et syndicalisme », d'autant qu'il y a encore des témoins.

- **un travail mémoriel** : 1936, c'est les 90 ans du Front pop. C'est aussi les 90 ans de la Maison du Peuple, inaugurée le 7 juin 36, jour des négociations des accords de Matignon.

Comment marquer cette date anniversaire ?

Ces projets sont à s'intégrer nos RV réguliers :

- le forum des associations, les journées du patrimoine,

- les réponses aux sollicitations des organisations de la CGT : congrès, AG, réunions diverses, formation syndicale,

- les dates emblématiques : 1^{er} Mai, 8 mars. A ce sujet, nous proposons de construire une initiative pour 2027. Nos archives nous permettent de travailler ce sujet et d'en faire un moment fort sur les luttes des femmes et des entreprises féminines.

- le travail de coopération avec les associations amies.

Le rapport moral conclut par un appel à renforcement de l'IHS.

Un collectif de travail est vivant, il se construit dans le temps cela implique l'arrivée de forces nouvelles où chacun-e apporte sa pierre.

Autres références

« On ne peut plus rien dire » Thomas Hochmann ed. anamosa

« Résister » Salomé Saqué Ed. Payot

« Réveillons-nous » Edgar Morin- Folio n°7195

Archives – IHS Limousin, où en est-on ?

A leur création, les IHS se sont donnés comme mission première la préservation et la valorisation des archives des syndicats CGT et plus largement des organisations et du mouvement social. Il s'agit de toutes traces d'activités syndicales quelles que soient les formes : écrits, témoignages oraux, photos, films... et quelques soient les supports : papier, numérique...

A suivre, les archives d'entreprises comme ex GM&S et celles des UL, Aubusson, La Souterraine...

Haute-Vienne :

Les archives de l'UD 87 sont en cours de traitement. Un premier dépôt a été fait aux AD 87, de la création de la CGT à 1945 (*peu de doc de 1895 à 1930*) accompagné des archives de syndicats d'entreprises, aujourd'hui disparues, SEITA, RVI, Mavest, Tatin, entreprises de porcelaine...

Un dépôt fait en 2002 aux archives municipales de Limoges, porcelaine et cuirs et peaux, sera transféré aux AD 87.

Les archives de l'UL de St Junien sont en cours de traitement pour un dépôt aux archives municipales de la ville qui ont déjà de nombreux fonds en dépôt compte-tenu des nombreux avatars qu'a connu l'UL, incendie entre autres.

Concernant les archives des syndicats :

A ce jour, les archives des syndicats : cheminots 87, Mines/énergie dont la Cogema, Legrand, Madrange sont à minima préservées et classées dans leurs locaux.

A suivre, les archives du secteur « Droits et libertés » de l'UD 87, celles des syndicats du BTP, celles des UL, Limoges sud et nord, Bellac...

Par ailleurs :

Les cassettes de « Radio-Luttes » sont en dépôt à la cinémathèque Nouvelle-Aquitaine et en cours de numérisation.

Une urgence : Sensibiliser les organisations à la préservation des archives, anciennes et en cours, forme numérique comme papier. C'est pour cela que depuis 3 ans un stage archives est inscrit dans le plan de formation de l'UD 87 (voir pour l'avenir UD 19 et 23). Il est à destination des militant-es particulièrement des directions d'UL, des UD et des syndicats.

Dans trop d'organisations ranger les dossiers se traduit par « pouvelle » et c'est la mémoire sociale qui disparaît. Sans elle, c'est celle des gouvernants qui prévaudra.

Pour nous aider et pour la valorisation des archives du mouvement ouvrier, notre IHS accueille régulièrement des stagiaires en formation à l'université. A ce jour, nous avons accompagné 4 étudiant-es sur des durées de trois à huit semaines.



Mme GIULHAT-BARRET représentait le conseil départemental. Mme HEATHCOTE directrice des archives municipales de Limoges était excusée ainsi que les enseignant-e-s de l'université qui coopèrent avec notre IHS. Nous remercions le Conseil départemental de la Haute-Vienne pour l'utilisation à titre gracieux des salles qui ont permis le bon déroulement de nos travaux.

(1) ETHIC « Entreprise de Taille Humaine Indépendante et de Croissance, fondée par Yvon Gattaz en 1976

(2) Pour en savoir plus voir : « La France éternelle une enquête archéologique » Ed. La Fabrique